



## Charte ville fleurie-ville propre

Avec ses 133 hectares de parcs et d'espaces boisés, Livry-Gargan fait figure d'îlot de verdure en Seine-Saint-Denis.

Grâce à son service des espaces verts, qui compte 54 agents, la Ville oeuvre sans relâche pour maintenir un haut niveau de qualité environnementale et conçoit son patrimoine végétal et paysager comme un vecteur d'identité et de qualité de vie pour tous.

Une attention constante est ainsi portée au fleurissement de l'espace public, récompensée depuis 30 ans par le label « 4 fleurs » du [Concours des villes et villages fleuris](#). La distinction lui a de nouveau été attribuée par le jury le 20 octobre 2015 dernier.

Les habitants sont invités à prendre part à cette démarche en signant [la charte « ville fleurie, ville propre »](#), qui engage la collectivité et les citoyens à prendre soin de leur environnement et en participant au concours des maisons et balcons fleuris.

Par ce document, chacun s'engage à prendre soin de son environnement, car la propreté et l'embellissement de la ville sont l'affaire de tous.

La charte liste les bons gestes à adopter pour préserver les espaces verts, et aborde le thème de la propreté, qu'il s'agisse du respect du tri des déchets, des déjections de nos animaux de compagnie ou du ramassage des feuilles mortes. Le document témoigne de l'engagement de la Ville à être exemplaire dans le soin apporté à l'environnement, et de sa volonté de transmettre à la jeunesse l'importance de préserver ce patrimoine naturel.



## ALLER PLUS LOIN

EN TÉLÉCHARGEMENT



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43